

**Personne publique, Commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
Représentée par Monsieur Roger MELLOUËT, Maire de la commune**

Acquisition d'un micro tracteur tondeuse

Marché à procédure adaptée

Cahier des charges

Article 1 - Objet du marché

La présente consultation concerne la fourniture à la commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H d'un micro tracteur tondeuse pour le service des espaces verts et la reprise d'une tondeuse John Deere X595 de 2005.

Article 2 - Caractéristiques du matériel

2-1 Equipement de base

- Moteur : puissance 25 CH environ - cylindrée à préciser ;
- Capacité réservoir : à préciser - transmission hydrostatique ;
- Prise de force arrière : 540 tr/mn ;
- 4 roues motrices : dimensions et caractéristiques pneus à préciser ;
- Relevage arrière : capacité de relevage à préciser ;
- Arceau de sécurité rabattable ;
- Siège conducteur réglable ;
- Jeu de masses avant avec support ;
- Plateau de coupe 137 cm ;
- Bac de ramassage avec bennage en hauteur d'une capacité de 600 litres.

2-2 Sécurité

- Matériel conforme au code de la route et aux normes en vigueur ;
- Gyrophare.

2-3 Option

- Fourniture d'un chargeur avec godet : caractéristiques à préciser.

Article 3 - Variantes

Les variantes sont acceptées.

Article 4 - Garantie

- Les garanties et leurs conditions sont à préciser dans l'offre.
- Les garanties débuteront à compter de la date de livraison,
- Le fournisseur remplace à ses frais dans les 48 heures, les éléments reconnus défectueux,
- La première révision et le premier entretien vidange graissage sont à la charge du fournisseur (*pièces, déplacement et main d'œuvre*).

Article 5 - Prestation et documents fournis à la livraison

Le véhicule sera livré avec carte grise et immatriculation et le plein de carburant.

Documents à fournir :

- Carte grise,
- Certificat de garantie,
- Carnet d'entretien du matériel et de suivi des visites techniques périodiques,
- Déclarations de conformité C.E.
- Manuel d'entretien et de réparation.

Article 6 - Formation

Le titulaire du marché s'engage à mettre en œuvre une formation adaptée comportant une partie technique et une partie sécurité. Cette formation sera délivrée lors de la livraison du matériel.

Article 7 - Reprise du matériel

L'offre devra être accompagnée d'une proposition pour la reprise de matériel existant :

Tondeuse John Derre X595 de 2005.

A _____

Signature de l'entreprise

Le ____/____/____

Cachet de l'entreprise